

Communiqué de presse

Mardi 12 octobre 2021

Protection des cours d'eau transfrontaliers : Restauration du canal de Greny et des berges de la Divonne-Versoix

Parce que restaurer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau et leur débit est fondamental pour la préservation de l'environnement, le Canton de Genève et la Communauté d'agglomération du Pays de Gex poursuivent leur collaboration. Un important travail en commun a été mené sur la rivière Divonne - la Versoix côté Suisse.

L'objectif du projet est de garantir un débit suffisant dans le ruisseau du Greny puis dans le ruisseau du Brassu, en prenant en compte les débits biologiques à réserver à la Divonne/Versoix. Pour cela, des travaux durables ont été conduits sur la prise d'eau et le canal, en conciliant la restauration des milieux aquatiques et le maintien des usages, tout en préservant les milieux attenants dont le Marais des Bidonnes.

En effet depuis une vingtaine d'années, les débits d'eau de ce canal s'étaient fortement réduits jusqu'à devenir insuffisants pour assurer la vie piscicole, l'alimentation des fontaines historiques et permettre le prélèvement d'eau pour des besoins agricoles.

La réalisation a été présentée ce jour à Divonne-Les Bains en présence du Conseiller d'État M. Antonio Hodgers et du Président de Pays de Gex agglo M. Patrice Dunand.

Selon le magistrat genevois **Antonio Hodgers**, *"ce projet démontre à nouveau l'importance d'une coopération transfrontalière et intercantonal coordonnée pour garantir un environnement de qualité et préserver des ressources qui elles n'ont pas de frontière. Une collaboration réussie qui se prolongera pour assurer l'entretien pérenne de cet aménagement et la protection du Nant du Brassu."*

« Les enjeux d'un bassin de vie doivent être pensés et traités ensemble et je salue cette réalisation qui montre l'importance et la qualité du travail réalisé depuis plusieurs années avec nos partenaires suisses. Nous sommes liés par une communauté de destin qui nous oblige. En matière de préservation de nos cours d'eau mais aussi sur des sujets tels que la mobilité ou la qualité de l'air » **Patrice Dunand**

Les travaux ont été conduits par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex, maître d'ouvrage, assisté du bureau SAGE Environnement, maître d'œuvre. Le montant total du projet, incluant des études topographiques, sédimentaires et la maîtrise d'œuvre, s'est élevé à près d'un million d'euros TTC, intégralement financé par la République et Canton de Genève via l'Office cantonal de l'eau et le Département du territoire, dans le cadre du programme transfrontalier qu'est le 2nd Contrat de rivière « Pays de Gex-Léman ».

Un projet de convention est en cours de rédaction avec les instances suisses pour assurer une gestion pérenne de l'ouvrage, en lien avec les propriétaires de la prise d'eau.



Le canal de Greny et sa prise d'eau -originairement construite au 13^{ème} siècle- sur la commune de Divonne-les-Bains, sont à proximité immédiate de la frontière suisse du Canton de Vaud. Ce canal est issu d'une dérivation de la rivière Divonne / Versoix. Après la traversée de Bogis-Bossey en Suisse le canal se scinde en deux cours d'eau qui se rejettent dans le lac Léman au niveau du Canton de

Vous souhaitez des informations, interviews, visuels ?

Merci de vous adresser au service Direction de la communication

communication@paysdegexagglo.fr

04 50 42 65 02